



AVIS D'EXAMEN

Post-enquêtes qualitatives sur les modes de garde des jeunes enfants

Service producteur : Ministère des affaires sociales et de la santé - Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES)

Opportunité : avis favorable émis le 23 novembre 2011 par la Commission Services publics et service aux publics

Réunion du Comité du label de la statistique publique du 25 juin 2014 (Commission Ménages)

La Drees a mené au cours du quatrième trimestre 2013, une enquête quantitative sur les Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants. Cette enquête s'était fixé quatre objectifs principaux :

- établir un panorama des solutions d'accueil utilisées par les parents d'enfants de moins de 6 ans ;
- mieux comprendre les choix des modes d'accueil et la manière dont les parents articulent leurs vies familiales et professionnelles ;
- étudier le coût des modes d'accueil, le recours aux allocations et le reste à charge pour les familles ;
- mesurer le niveau de satisfaction des parents concernant les modes d'accueil.

Pour la première fois, le dispositif de l'enquête Mode de garde prévoit la possibilité de réinterroger les ménages qui l'accepteraient dans le cadre d'un entretien avec un chercheur afin d'approfondir qualitativement certains questionnements relatifs à la thématique de l'enquête en s'appuyant éventuellement sur les données recueillies dans l'enquête quantitative. Environ 3 200 parents des enfants de moins de 6 ans interrogés à l'enquête Modes de garde 2013 ont ainsi accepté le principe de cette réinterrogation.

Les objectifs des post-enquêtes portent sur sept axes prioritaires proposés par la Drees mais non exclusifs :

- 1) la recherche du premier mode d'accueil
- 2) les congés et le rôle des pères
- 3) la pluri-parentalité
- 4) l'offre de garde
- 5) la place des grands-parents
- 6) les mères qui ne s'arrêtent pas de travailler
- 7) maternage et paternage.

Au total, 14 projets de recherche ont été reçus par le Drees seuls **3** ont été retenus, compte tenu du budget attribué pour la réalisation de ces post-enquêtes. Le Comité de sélection a été particulièrement attentif à l'intérêt de la problématique de recherche et son adéquation avec les objectifs de l'enquête statistique, à la qualité de la méthodologie proposée et sa faisabilité au regard des objectifs énoncés et des moyens demandés. Une convention sera signée avec trois équipes de recherche.

Les trois projets de recherche sélectionnés s'intéressent à différents axes à l'appel à projets :

.../...

Le premier projet de recherche propose de dépeindre le profil social, professionnel, familial et conjugal des mères actives continues (et de leurs conjoints) et d'en comprendre les facteurs explicatifs. Mais, surtout d'analyser les modes de garde privilégiés par ces familles en objectivant les raisons de ces « choix » (parfois sous contraintes), les arrangements et les ajustements des couples.

Ce projet vise donc à compléter le panorama des différentes solutions de garde utilisées par les parents, à travers le cas particulier des mères actives continues à temps plein, pour qui la question de l'accueil des jeunes enfants est un ressort majeur de la conciliation travail-famille.

40 entretiens seront réalisés entre novembre 2014 et avril 2015.

Le second projet de recherche se situe au croisement de trois des axes prioritaires de l'appel à projet. Il s'attache d'abord à décrire le processus du choix du mode de garde, en étudiant les différentes étapes, la participation différenciée des deux conjoints et les négociations ou les hésitations qu'il implique. Il vise à mieux comprendre les effets de l'offre de garde sur l'organisation des ménages, en prenant en compte la question des horaires (souplesse et amplitude), mais aussi celle des disparités territoriales de l'offre ou encore l'étendue des tâches parentales qu'il est possible de déléguer aux autres gardiens selon le type de mode de garde. Considérant l'organisation de la garde des enfants comme une expérience de socialisation à la parentalité, le projet rejoint enfin la problématique du maternage et du paternage, en étudiant les pratiques parentales des parents des deux sexes et les représentations genrées auxquelles elles sont associées.

108 entretiens (54 couples) seront réalisés entre novembre 2014 et avril 2015.

Le troisième projet de recherche s'inscrit dans le 5^{ème} axe dans l'appel à projets et vise à étudier la proximité spatiale et affective des grands-parents, mais aussi leur disponibilité et le caractère plus ou moins contraint du recours à l'aide informelle. Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet doctoral en sociologie sur les transformations des liens intergénérationnels dans les sociétés européennes marqués par une forte individualisation tout en s'appuyant sur les solidarités familiales.

Les entretiens seront menés entre décembre 2014 et mai 2015.

La Drees remettra aux chercheurs les fiches-adresses correspondant au corpus demandé qui veilleront à leur stockage dans un lieu sécurisé. Une fois les entretiens réalisés ou en cas d'impossibilité de réalisation dans un délai de six mois maximum, les chercheurs s'engagent à détruire les informations nominatives fournies par la Drees.

Le Comité du label émet les recommandations suivantes :

Méthodologie : le Comité souhaite que le service fournisse, dès que possible, la liste des variables et des modalités de réponse sur la base desquelles les échantillons auront été sélectionnés, ainsi qu'un tableau indiquant le vivier potentiel des fiches-adresses par rapport au nombre de fiches demandées dans les différents projets, afin de vérifier s'il y a ou pas des possibilités de sélection aléatoire des fiches-adresses.

S'il y a une marge de manœuvre, le Comité souhaite que soit assurée une diversification des fiches-adresses proposées aux équipes, selon les critères qui paraîtront les plus pertinents, comme par exemple les variables auxiliaires suivantes :

- le nombre d'enfants
- les conditions de travail
- l'amplitude de l'âge au sein d'une fratrie
- la distinction entre espace rural et espace urbain.

Les chercheurs devront être très précis sur leurs attentes par rapport à leurs projets, quant à la répartition des fiches-adresses selon les différents critères, de façon que le service puisse les leur attribuer en coordonnant les allocations entre les différents projets et en assurant la diversité des situations couvertes.

Diffusion des données aux chercheurs : le Comité du label souhaite que les entretiens retranscrits et anonymisés soient versés à la Banque de Données Qualitatives auprès du réseau Quetelet, dans un délai raisonnable, tout en respectant une période d'exclusivité pour les chercheurs responsables des projets.

Lettres-avis : il est demandé de faire figurer dans les lettres-avis les objectifs des projets et le temps médian d'interrogation, ainsi que le cartouche spécifique relatif aux post-enquêtes.

Concernant le temps d'interrogation, le Comité du label souhaite qu'il soit annoncé aux ménages avec une durée d'interview raisonnable (temps médian de l'ordre d'1h à 1h30).

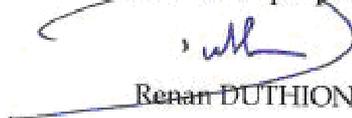
En l'absence dans le dossier de certains documents importants nécessaires à l'examen des projets de ces post-enquêtes, tels que les lettres-avis et la grille des entretiens, le Comité du label demande expressément la communication de ces éléments, dès que possible, en fonction du calendrier prévu pour la réalisation des post-enquêtes.

Par ailleurs, le service devra adresser au Directeur général de l'Insee, une lettre d'engagement signée du Directeur de la Drees expliquant que les fiches-adresses fournies par l'Insee pour l'enquête principale seront en partie réutilisées pour cette opération, en précisant la finalité et le nombre de fiches concernées pour chaque projet.

Le Comité du label de la statistique publique attribue un avis d'examen favorable aux post-enquêtes modes d'accueil et de garde des jeunes enfants.

Cet avis d'examen est valide pour les années 2014 et 2015

Le Président du Comité du label
de la statistique publique



Renan DUTHION